



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# INAUGURATION DU NOUVEAU DISPOSITIF DE POMPAGE PERMETTANT LA DÉVALAISON DES ANGUILLES DE LA RÉSERVE NATURELLE DU MARAIS D'ORX, PROPRIÉTÉ DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Saint André de Seignanx [40] – 10 avril 2024 – 10h00

**VENEZ DECOUVRIR LE RESULTAT DES TRAVAUX MENÉS SUR LA STATION DE POMPAGE !**

**10h – RENDEZ-VOUS à l'observatoire des pompes de la réserve naturelle – chemin des pompes,  
40 390 Saint-André-de-Seignanx**

Localisation : <https://maps.app.goo.gl/TMKIs2qgpUwXEcV69>

**10h30 – DISCOURS D'INAUGURATION**

- Préfète
- Président du Syndicat mixte de gestion des milieux naturels des Landes
- Déléguée de rivages Aquitaine du Conservatoire du littoral

## HISTOIRE DU SITE & NOUVEAU DISPOSITIF DE POMPAGE

**Depuis 1989, le Conservatoire du littoral est le propriétaire exclusif du site du marais d'Orx. Sa propriété est constituée de la Réserve naturelle nationale du marais d'Orx, du marais Burret et de nombreuses parcelles limitrophes. Le Syndicat mixte de gestion des milieux naturels est gestionnaire de ce site depuis 2004.**

Le marais d'Orx est niché au sud-ouest du département des Landes, entre l'océan Atlantique à l'ouest et les coteaux de l'Adour à l'est. D'une surface totale de 1 000 ha, il s'étend entre les communes de Labenne, Orx, Saint-André-de-Seignanx, Saint-Martin-de-Seignanx et Saubrigues. Le site est caractérisé par une vaste zone humide composée de quatre « casiers » distincts, ceinturés d'un réseau de digues et de canaux incarnant son histoire et conditionnant son avenir.

### **Une gestion hydraulique complexe :**

Canaux de ceinture, digues, pompes, plans d'eau et prairies humides... Les ouvrages hydrauliques divisent le marais d'Orx en quatre entités séparées et interconnectées : le marais Barrage (185 ha), le marais central (410 ha), le marais Nord (165 ha) et le marais Burret (173 ha). Les paysages et la topographie du marais d'Orx ont été façonnés par de longues décennies d'artificialisation. En effet, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les tentatives de poldérisation se succèdent, en vain. Si Napoléon III en est le principal artisan, ses successeurs feront du marais d'Orx l'un des plus grands domaines agricoles et maïsicoles de France. Mais à partir des années 1970, le coût du pompage électrique devient trop conséquent et le dernier propriétaire cesse progressivement son activité agricole. Aujourd'hui, le propriétaire et le gestionnaire du marais d'Orx ont inversé la destination du système hydraulique. Après avoir successivement servi les intérêts humains par l'assèchement du marais et la production agricole, les ouvrages sont dorénavant

de véritables outils pour mener à bien les opérations de renaturation et de gestion d'habitats sensibles. En modulant les niveaux d'eau, les infrastructures permettent le maintien et la restauration des milieux, des habitats et des espèces. Il constitue un véritable réservoir de biodiversité et joue un rôle majeur au niveau national, européen et international pour l'avifaune.

#### **Des travaux permettant de restaurer la continuité écologique du marais :**

Dans le cadre de la mise aux normes des obstacles à la libre circulation des poissons dans le département des Landes, le Conservatoire du littoral, en collaboration avec le Syndicat mixte de gestion des milieux naturels et les services de l'État, a réalisé en 2018 des travaux de rétablissement des continuités écologiques (RCE) sur l'ouvrage répartiteur situé au Marais nord.

Afin de poursuivre la démarche engagée, le Conservatoire a souhaité porter une étude des solutions destinées à réduire l'impact du dispositif de pompage du marais à la dévalaison des anguilles.

Compte-tenu de la complexité du fonctionnement du Marais d'Orx et de ses multiples enjeux, le Conservatoire a fait appel au bureau d'études SCE afin d'étudier les incidences du dispositif de pompage situé au sud du marais d'Orx et proposer des solutions techniques pour en réduire son impact sur la faune piscicole.

La solution retenue tient compte de l'état dégradé des anciennes pompes et se base sur l'analyse technico-économique multicritères réalisée : investissements, coûts de fonctionnement et besoins en temps/homme, nécessaires au fonctionnement.

**Ces travaux permettent d'améliorer la continuité écologique du bassin versant en réduisant fortement l'impact du dispositif de pompage sur les populations d'anguilles en passant de 100% de mortalité à 8% maximum.**



## PRESTATAIRES DES TRAVAUX

### MAITRISE D'OUVRAGE

- Conservatoire du littoral

### PARTENAIRE TECHNIQUE

- Syndicat mixte de gestion des milieux naturels (RNN du Marais d'Orx)

### MAITRISE D'ŒUVRE

- Benjamin BAYAUD - SCE

### ENTREPRISES

- EIFFAGE ENERGIE
- DUHALDE

## FINANCEMENT DES TRAVAUX (TTC)

Agence de l'Eau Adour-Garonne	474 000 €
État (plan de relance)	300 000 €
Région Nouvelle-Aquitaine	230 000 €
Département des Landes	100 000 €
Conservatoire du littoral	20 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1,12 million €</b>